



**— université  
— lumière  
— LYON 2**

# **GUIDE DES INITIATIVES ÉTUDIANTES 2020-2021**



# ÉDITO

Cher.es étudiant.es,

L'une des principales missions de l'université est de vous permettre d'accéder à des formations de qualité et de vous préparer à la vie professionnelle.

Et la vie étudiante joue un rôle essentiel dans la réussite de vos projets et votre intégration dans l'université et la vie des campus.

Elle est là pour vous permettre d'avoir une vie associative dynamique et variée, de créer du lien social, de se rencontrer autour d'activités sportives ou culturelles, d'en connaître plus sur sa santé, autant de moyens de se rassembler autour de passions, d'intérêts pour soi et pour le collectif, autant de possibilités de développer des valeurs et des compétences qui vous seront aussi utiles pour votre insertion dans la vie professionnelle et qui vous offriront une véritable ouverture sur le monde extérieur et la vie citoyenne.

Alors, si vous avez des idées pour créer une association Lyon 2, si vous avez envie de vous investir dans l'une d'entre elles, si vous souhaitez connaître vos représentant.es élu.es dans l'établissement, savoir comment financer un projet individuel, participer aux animations portées par la Maison de l'étudiant.e ou encore pouvoir apporter vos idées auprès de la vie étudiante : le guide des initiatives étudiantes 2020-2021 est fait pour vous !

# SOMMAIRE

3

ET SI VOUS DONNIEZ  
VIE À VOS IDÉES ?

---

5

CRÉER, FINANCER SON  
PROJET

---

6

CRÉER UNE ASSOCIATION  
ÉTUDIANTE LYON 2

---

8

VOS REPRESENTANT.ES  
ELU.ES A L'UNIVERSITE

---

# ET SI VOUS DONNIEZ VIE À VOS IDÉES ?

Que vous soyez porteur ou porteuse de projet individuel ou bien membre d'une association, l'université est le lieu idéal pour concrétiser vos idées, faire

du lien avec les autres étudiant.es, vous constituer un réseau et acquérir un portefeuille de compétences différentes de celles acquises au sein de votre cursus.

## *DAR OÙ COMMENCER ?*

Il n'est jamais évident de se lancer dans la grande aventure qu'est le montage de projet ou la création d'association. Vous vous posez quantité de questions ?

## *LE SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER*

Ce service, situé au cœur de la Maison de l'Étudiant.e conseille et soutient toutes vos démarches étudiantes en vous proposant une aide humaine, logistique et financière.

## **Nos principales missions :**

- *vous présenter les démarches de création d'association,*
- *vous conseiller sur le montage de vos projets (réalisation, communication, financements possibles),*
- *soutenir et accompagner les dynamiques associatives.*

### **Venez nous rencontrer !**

Coordonnées et permanences  
**Campus Porte des Alpes**  
**Maison de l'étudiant.e**  
Bureau 115 - 1er étage  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vos interlocuteur/interlocutrice

- **Virginie MATTAFIRI**
- **Emmanuel SENIGOUT**
- **Claudine POLETTE**

vie.etudiante@univ-lyon2.fr  
Tél : 04 78 77 44 60

# La Maison de l'Étudiant.e : UN LIEU RESSOURCE-S

La Maison de l'Étudiant.e (MDE) est située campus Porte des Alpes (arrêt T2 Europe-Université). Elle est ouverte à tou.tes les étudiant.es pour des moments studieux ou de détente.

## VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER UNE SALLE DE RÉPÉTITION AU SEIN DE LA MDE ?

### La MDE dispose de 2 salles de répétitions et d'une salle de musique.

Que vous soyez une association ou un.e étudiant.e portant un projet individuel, il est possible de les utiliser en semaine : de 9h à 20h30 (sauf la salle de musique : uniquement entre 9h et 17h).

Les réservations s'effectuent au plus tôt et minimum 72h à l'avance (jours ouvrés = du lundi au vendredi).

Les usager.es s'engagent à respecter les conditions d'utilisation en signant une charte et en fournissant une attestation responsabilité civile. Pour la réservation de la salle polyvalente ou l'espace d'exposition, il faudra faire une demande spécifique au plus tard 15 jours avant la date de début de l'événement.

### Vous y trouverez :

- 1 espace détente (avec BD et jeux)
- 1 salle de restauration (micro-ondes)
- 1 hall d'exposition
- 1 studio radio
- 1 salle de musique équipée
- 2 salles de répétition
- 1 salle polyvalente (salle de représentation)
- 1 local réservé aux associations agréées
- 1 épicerie solidaire (l'Agoraé)

**Certaines de ces salles peuvent être réservées sous conditions.**

Vous avez également la possibilité d'emprunter du matériel, sous certaines conditions (uniquement pour des projets personnels et non pédagogiques) :

- des caméras
- des appareils photo numériques...

Formulaire de réservation sur :

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

Onglet > Campus / rubrique lieux Étudiants / Temps libre

ou par mail : [vie.etudiante@univ-lyon2.fr](mailto:vie.etudiante@univ-lyon2.fr)

## VOUS SOUHAITEZ INSTALLER UN STAND SUR LE CAMPUS ?

Pour promouvoir votre association et/ou un événement, vous pouvez faire une demande précise au plus tard 1 mois avant la date de tenue du stand.

Contactez le Service de la vie étudiante : [vie.etudiante@univ-lyon2.fr](mailto:vie.etudiante@univ-lyon2.fr)

# CRÉER, FINANCER SON PROJET

## COMMENT FINANCER SON PROJET ?

La CVEC (contribution vie étudiante et de campus) permet de soutenir les initiatives et de financer des projets.

### Quels sont les critères pour demander une subvention ?

- Avoir un projet soit à titre individuel, soit à titre associatif.
- Le projet doit garantir une retombée pour les étudiant.es de notre université. L'accès à la manifestation doit être possible pour tou.tes les étudiant.es de Lyon 2 (spectacles, conférences, expositions,...).
- Dans la mesure du possible, le projet devra être financé en partie par d'autres sources de financement. Les aides n'ont pas vocation à soutenir les voyages, les colloques, les valorisations de diplômes, les actions donnant lieu à notations pédagogiques.

### Dépôt de dossier : mode d'emploi

Avant tout dépôt de dossier, un rendez-vous avec le service de la vie étudiante est obligatoire.

Télécharger le dossier en PDF modifiable sur [www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

Onglet > Campus / Rubrique > Vie associative



# CRÉER UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE LYON 2

## COMMENT FAIRE AGRÉER VOTRE ASSOCIATION ?

Si votre association s'inscrit dans la vie universitaire de l'établissement, elle peut demander à être agréée.

Pour être éligible à cet agrément de l'Université Lyon 2, l'association doit :

- avoir un objet en lien avec la vie étudiante de l'Université Lumière Lyon 2
- signer la charte des associations
- comporter au sein de son bureau au moins deux tiers d'étudiant.es et son/sa président.e «régulièrement» inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2.

Le/la président.e de l'association adresse une demande d'agrément (annexe 2 de la charte des associations) à la présidente de l'université par l'intermédiaire du Service de la Vie étudiante.

L'agrément est valable un an.

## POURQUOI FAIRE AGRÉER VOTRE ASSOCIATION ?

Cet agrément, ouvre l'accès à des services et ressources proposés par le Service de la vie étudiante :

- Domiciliation ;
- Accès au local inter-associatif ;
- Subventions dans le cadre de la CVEC ;
- Mise à disposition de locaux.

Vous souhaitez réserver une salle de cours, un amphithéâtre ? Pour vos événements associatifs : réunions, assemblées générales, conférences, ciné-débats, projections, ... vous pouvez faire une demande de salle ou d'amphithéâtre sur l'un ou l'autre des campus.

Toutes les demandes doivent se faire au plus tard 3 semaines avant la date souhaitée.



## EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

**Cultive ta ville #2** organisée par l'association Urbacultures - avril 2018  
Un florilège d'activités était proposé sur 4 sites différents. Au programme : stands de sensibilisation au développement durable et à la nature en ville, ateliers de jardinage et découverte de l'éco-pâturage, ateliers de réflexion sur la ville du futur mais aussi visites de jardins partagés et balade urbaine.



**Brocantes Gratuites organisées par Univert Lumière les 21.11.2019 et 27.02.2020 sur le campus Porte des Alpes à Maison de l'Étudiant.e.**

Étudiant.es, personnels Lyon2 : on a tou.tes un vieux vêtement, des chaussures qui ne nous plaisent plus, des livres qui prennent la poussière dans une bibliothèque, un appareil ménager rangé au fond d'un placard, etc, etc. Si c'est votre cas, venez déposer vos dons dans les cartons prévus à cet effet. Tous les objets récoltés seront ensuite redistribués lors de la brocante, où chacun.e aura la liberté de se servir selon ses besoins Vous pourrez faire des rencontres, partager du bon temps et faire de bonnes affaires en repartant avec des objets qui retrouveront grâce à vous, une seconde vie !

Tout ce qui n'aura pas trouvé preneur ou preneuse le jour même sera ensuite donné à des associations.



**Les perséphonies** organisées par l'AEDM (association des étudiants du département de musicologie)  
Depuis 12 ans, l'AEDM organise cet événement annuel. Il a pour but de promouvoir la culture musicale étudiante, et de valoriser les productions des ensembles de l'université sur les deux campus. Pour ce faire, plusieurs événements sont organisés, in et ex situ, afin de toucher les publics les plus divers, et de permettre aux musicien.nes de se confronter à la réalité de la vie musicale lyonnaise.



# VOS REPRESENTANT.ES ELU.ES À L'UNIVERSITE

## **Les vice-president.es étudiant.es (VPE)**

En charge de la promotion de la citoyenneté étudiante, les VPE travaillent en collaboration avec les services administratifs et assurent un rôle de liaison entre les étudiant.es, les syndicats, les associations et l'administration. Ils représentent également les étudiant.es auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

• **Loïc BIDAULT**, vice-président étudiant du Conseil d'Administration en charge des relations avec les usager.es. Membre titulaire de la liste GAELIS, élu VPE le 27 avril 2018.

[vpe-ca@univ-lyon2.fr](mailto:vpe-ca@univ-lyon2.fr)

• **Mélessande CROC**, vice-présidente étudiante du Conseil Académique. Membre titulaire de la liste UNEF du secteur LSH de la commission formation et vie universitaire (CFVU), élue VPE CAC le 6 avril 2018.

[e-cfvu@univ-lyon2.fr](mailto:e-cfvu@univ-lyon2.fr)

## **Les organisation représentatives**

Des étudiant.es siègent au sein des différentes instances de l'Université :

- au conseil de votre composante (UFR ou institut)
- aux conseils centraux : conseil d'administration (CA), conseil académique (CAc) avec sa commission formation & vie universitaire (CFVU) et sa commission recherche (CR)

Ces étudiant.es sont vos porte-paroles et des interlocuteur/trices privilégié.es pour faire le lien entre l'administration, les services, la Présidence et vous. N'hésitez pas à les interpeler ! Vous trouverez ci-dessous les associations représentatives dont les représentant.es aux conseils centraux (CA et CAC) ont été élu.es lors des élections de mars 2018.

## **Collectif des doctorant.es et non titulaires (cdnt)**

Le CDNT est un collectif qui veut combattre les conditions de précarisation des doctorant.e-s et vacataires au sein de l'université Lyon 2.

[cdntunivlyon2@gmail.com](mailto:cdntunivlyon2@gmail.com)

Twitter : @CDNT\_Lyon2

Facebook : Collectif des Doctorant.e.s et Non Titulaires

### **Groupement des associations et élu.es Étudiant.Es, indépendant.es et solidaires (Gaelis)**

Fédération d'associations ; représenter et défendre les droits et intérêts des étudiant.es ; promouvoir l'esprit d'association et de solidarité chez les étudiant.es ; proposer un maximum de services et participer à l'animation des campus.

[president@gaelis.fr](mailto:president@gaelis.fr) - [www.gaelis.fr](http://www.gaelis.fr)  
sur Facebook et twitter

### **Mouvement des étudiant.Es (uni-mét)**

Promouvoir à l'université les valeurs de mérite et d'excellence, l'insertion professionnelle, la liberté, etc.

[mouvementdesetudiants.lyon@gmail.com](mailto:mouvementdesetudiants.lyon@gmail.com)  
<http://www.metlyon.fr> - sur Facebook

### **Solidaire étudiant.e lyon - syndicat de lutte (sel-sdl)**

Le SEL-SDL est un syndicat de lutte défendant les étudiant.es dans leurs problèmes. Il se revendique de la lutte des classes et défend des positions anticapitalistes, anti-patriarcales, internationalistes et anti fascistes.

[uselfse@yahoo.fr](mailto:uselfse@yahoo.fr)  
[fselyon.wordpress.com/](http://fselyon.wordpress.com/)  
- sur Facebook

### **Union nationale des étudiant.es de france (unef)**

Défendre l'égalité de tou.tes face au savoir en termes d'accès et de réussite concrète de tou.tes.

Défendre l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

[lyon@unef.fr](mailto:lyon@unef.fr) - <http://lyon.unef.fr>  
sur Facebook et twitter





